

Le prix mentionné dans la soumission de M. Boone est de 28 cents par verge cube, prix de 8 cents supérieur au prix exigé, l'année dernière. Cette année, la soumission du chiffre le moins élevé est de 5 cents supérieure, par verge cube, au prix de l'année dernière. A Hamilton, l'année dernière, les travaux se sont exécutés à 12 cents par verge cube; la soumission du chiffre le moins élevé, cette année, est de 15 cents.

M. BENNETT: Quel est le soumissionnaire ?

L'hon. M. PUGSLEY: M. Bowman, M. Healey, le soumissionnaire suivant, 23 cents. A Cobourg, il y a eu cinq soumissionnaires: Phinn, à 18 cents; Morgan, à 22 cents; Healey à 23 cents; Randolph et MacDonal à 23 cents et Manley à 30 cents. L'année dernière, les travaux s'exécutaient au prix de 11 cents par verge cube, chiffre inférieur de 5 cents à la soumission du chiffre le moins élevé, cette année, et de 19 cents par verge cube inférieur à la soumission du chiffre le plus élevé, cette année. Là il y a eu cinq concurrents ou cinq soumissionnaires: Phinn, à 18 cents; Morgan, à 22 cents; Healey à 23 cents; Randolph et Macdonald à 23 cents et Manley à 30 cents. L'année dernière, les travaux s'exécutaient au prix de 11 cents par verge cube, chiffre inférieur de 5 cents à la soumission du chiffre le moins élevé, cette année, et de 19 cents par verge cube inférieur à la soumission du chiffre le plus élevé, cette année. Là il y a eu cinq concurrents pour ces travaux. Pour les travaux de Goderich, trois soumissionnaires se sont présentés: Horton, à 35 cents; Manley, à 35 cents et J. B. Bertram, de Toronto, à 42 cents. M. Bertram est un entrepreneur de travaux de dragage. En ce moment, il exécute des travaux à Port Burwell. Le prix des travaux l'année dernière, 25 cents par verge cube, était inférieur d'un cent au chiffre de la soumission du chiffre le moins élevé, cette année, et inférieur de 17 cents au chiffre de la soumission le plus élevé de cette année. Pour les travaux de Midland, cette année, on n'a présenté qu'une seule soumission à 28 cents, tandis que l'année dernière, le prix était de 26 cents, soit un écart de 2 cents. La compagnie canadienne de dragage et de construction a obtenu l'entreprise. A Little-Current, le prix payé, cette année, est un peu inférieur à celui de l'année dernière. L'an dernier, il était de 30 cents, cette année il est de 25 cents. Le même entrepreneur, M. Boone, a obtenu les travaux.

M. BENNETT: Quel est le nombre de concurrents pour les travaux de Little-Current ?

L'hon. M. PUGSLEY: Deux.

M. BENNETT: Quel était le deuxième ?

L'hon. M. PUGSLEY: M. Bowman. Au bassin de Wingfield M. Boone a soumissionné les travaux, l'année dernière et il a obtenu les entreprises à 65 cents. Cette année, il n'a pas eu de concurrent et il a obtenu les travaux à 78 cents. A Blind River, cette année, le prix de la soumission du chiffre le moins élevé était de 23 cents et celle du chiffre le plus élevé, 26 cents.

L'année dernière, le travail s'est fait à 18 cents et demi. A Port-Elgin il y avait quatre soumissionnaires; la soumission du moindre prix étant de 22 cents, et celle du prix le plus élevé, de 42 cents. L'année dernière l'ouvrage s'est fait à 2 cents, ainsi il y a une économie de 3 cents par verge cube. Au port de Trenton, il y a une différence sensible. La soumission du chiffre le moins élevé a été de 26 cents par verge cube, et il y a eu trois concurrents; la compagnie Morgan, la compagnie Weddell, et la compagnie Randolph Macdonald. La soumission de la compagnie Morgan a été de 26 cents, celle de la compagnie Weddell de 39 cents, et celle de la compagnie Macdonald de 43 cents. L'année dernière, l'ouvrage s'est fait à 14 cents par verge cube. L'entreprise a été adjugée à Weddell au prix de la soumission de Morgan. Morgan a fait du dragage à Quebec et sans vouloir le déprécier, on s'est beaucoup plaint de son ouvrage, l'année dernière.

M. J. D. REID: Qui a obtenu l'entreprise, l'année dernière ?

L'hon. M. PUGSLEY: Prendergast, de Montréal. Il a perdu beaucoup d'argent dans cette entreprise. A Toronto, l'année dernière, l'ouvrage se faisait à 13 cents et demi, mais cette année le prix est de 19 cents et demi. L'entrepreneur est Healy, le seul soumissionnaire. A Penetang, Bowman l'entrepreneur des travaux, l'année dernière, à 14 cents a été le seul concurrent cette année à 19 cents.

M. BENNETT: Est-ce que le ministre, de son propre mouvement, a relevé le prix du dragage à cet endroit, de 14 cents à 19 cents et demi ?

L'hon. M. PUGSLEY: Non, pas de ma propre initiative. Nous avons demandé des soumissions par voie de publicité, mais le concurrent qui a offert le plus fort rabais a demandé 19 cents. Il fallait ou accepter cette soumission ou renoncer à exécuter les travaux. L'honorable député semble croire que le ministre, lorsqu'il a donné avis d'adjudication de travaux de dragage, sans réussir à obtenir de soumissions d'un chiffre légitime au jugement de l'ingénieur en chef, pourrait convenablement refuser d'accepter les soumissions et renoncer à l'exécution des travaux.

M. BENNETT: Quand le prix indiqué dans les soumissions est de 14 cents ou de